Madame, Monsieur, Chères familles,

Le ministre a lancé une Refondation de l'école. Si la priorité à l'école primaire est enfin reconnue, celle-ci est totalement parasitée par une réforme des rythmes scolaires qui se dessine dans le flou et le désordre.
Au départ, le ministre annonçait le retour de la semaine à 4,5 jours avec une journée scolaire *« allégée et mieux articulée avec les temps péri-éducatifs » pour qu' « aucun enfant ne soit hors de l'école avant 16H30 ».*
A l'arrivée, les heures d'enseignement ne seraient réduites que de 30 à 45 minutes en moyenne par jour (6 heures actuellement), et les activités péri-éducatives sur une pause du midi rallongée ou après l'école, ne seront pas obligatoires, ni forcément gratuites pour les familles. Tout dépendra des ressources de la commune. Cette réforme générerait ainsi de fortes inégalités territoriales.

Dans notre département des communes affichent unilatéralement leur décision de rentrer dans ce dispositif dès 2013 et proposent des **scénarii inacceptables** tant pour les élèves que pour les personnels. Des propositions qui n'améliorent en rien ni les conditions d'accueil, ni les conditions d'apprentissage des élèves et ne favoriseront pas la réussite scolaire de tous.

Le calendrier imposé par le Ministère dénote d'une précipitation peu propice à une réflexion aboutie et globale.

Une réforme aussi complexe doit être correctement préparée et correctement financée pour améliorer concrètement le fonctionnement de l'école. Elle ne peut se faire sans, ni contre la communauté éducative. Cela nécessite la consultation de toutes les parties concernées (parents et enseignants).

Ces projets ne peuvent pas relever du bricolage et du rafistolage au jour le jour et mettre en place une iniquité territoriale selon le choix ou les possibilités des communes. Ils doivent concrètement améliorer l'école.
La coopération de tous les acteurs partie prenante de ce dossier est indispensable. Les conseils d'écoles doivent être consultés et doivent pouvoir se prononcer.

Pour autant, nous ne voulons pas de statu quo. Mais, nous pensons qu'il faut donner plus de temps pour organiser une réforme des rythmes scolaires réussie pour tous les enfants et dans toutes les écoles. Nous demandons la mise en place d'une refondation de l'école construite dans la concertation , et que soient revus les programmes, que soient confortés et améliorés les dispositifs essentiels que sont les Rased et les remplaçants, la formation, les possibilités de travailler en petit groupe, les effectifs des classes, l'accueil des élèves en maternelle, l'éducation prioritaire…

C'est pour ces raisons que nous serons en grève le 12 février prochain !

Bien cordialement.

L'enseignant de votre enfant.